



Communiqué de presse

Vendredi 6 février 2026

**Réouverture imminente du guichet MaPrimeRénov' :**

**« Les Français ne doivent pas attendre ! »**

**Aides, travaux, financement : Effy fait le point sur MaPrimeRénov' et encourage les Français à (re)lancer leur projet de rénovation**

**Bonne nouvelle, le guichet d'aide MaPrimeRénov' doit rouvrir très prochainement, dans la foulée de l'adoption du Budget 2026. Après de longs mois d'incertitudes, les Français doivent enfin pouvoir relancer leurs projets. Effy, mobilisée pour accompagner les familles dans leur parcours, fait un point à 360° sur tout ce qu'il faut savoir sur les aides, les primes, les autres modes de financement des travaux de rénovation énergétique.**

**Audrey Zermati, Directrice Stratégie d'Effy :** « *Le Budget 2026 adopté, le guichet MaPrimeRénov' doit enfin rouvrir, pour toutes les familles. Avec une enveloppe sécurisée de 3,6 milliards d'euros, 120 000 dossiers devraient pouvoir être validés cette année. C'est une bonne nouvelle qui doit enfin sonner la relance des projets de rénovation que de nombreuses familles avaient mis en pause. Notre premier conseil : ne tardez pas à déposer votre dossier de demande MPR car les délais de traitement risquent de s'allonger. Entre la réouverture du guichet à tous les Français, la mobilisation accrue des primes CEE et la simplification de l'accès aux prêts à taux zéro, il est temps de remettre la marche avant vers la rénovation énergétique de nos logements !* »

## **Une réouverture imminente : on fait le point !**

Cette année, l'enveloppe budgétaire dédiée à la rénovation énergétique des logements sera de 3,6 milliards d'euros, un montant stable comparé à 2025.

Dès la réouverture du guichet, les Français pourront déposer leur dossier sans limite ni jauge. L'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat) reprendra l'instruction des demandes MaPrimeRénov', en priorité celles déposées en 2025 et restées à ce jour non instruites (soit 83 000 dossiers environ).

Effy fait le point sur les modalités pour bénéficier de l'aide :

### Travaux de rénovation par gestes :

Le guichet MaPrimeRénov' rouvre pour tous les monogestes, à l'exception de deux types de travaux :

- **Installation de chaudières biomasse bois ou granulés** (contrairement aux poêles et inserts qui restent bien dans le périmètre aidé).
- **Isolation des murs par l'extérieur (ITE) ou l'intérieur (ITI).**

## Effy Tableau des aides à la rénovation énergétique 2026

**ZONE H1** Tarifs en vigueur au 01/01/2026

Travaux réalisés par un professionnel RGE	Ménages aux revenus très modestes		Ménages aux revenus modestes		Ménages aux revenus intermédiaires		Ménages aux revenus supérieurs		Sans distinction de revenus	
	MAPRIME RÉNOV' (CEE)	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV' (CEE)	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV' (CEE)	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV' (CEE)	PRIME EFFY (CEE)	ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO	TVA À 5,5%
ISOLATION	Isolation des combles perdus	✗	12,92 €/m <sup>2</sup>	✗	10,20 €/m <sup>2</sup>	✗	10,20 €/m <sup>2</sup>	✗	10,20 €/m <sup>2</sup>	
	Isolation des combles aménagés/aménageables	25 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	
	Isolation des toitures terrassées	75 €/m <sup>2</sup>	9,12 €/m <sup>2</sup>	60 €/m <sup>2</sup>	7,20 €/m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>	7,20 €/m <sup>2</sup>	7,20 €/m <sup>2</sup>	7,20 €/m <sup>2</sup>	
	Isolation des murs par l'extérieur	✗	12,16 €/m <sup>2</sup>	✗	9,60 €/m <sup>2</sup>	✗	9,60 €/m <sup>2</sup>	✗	9,60 €/m <sup>2</sup>	
	Isolation des murs par l'intérieur	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
	Fenêtre double vitrage	100 €/fenêtre	✗	80 €/fenêtre	✗	40 €/fenêtre	✗	✗	✓	✓
EAU CHAUFFÉE / CHAUFFAGE	Chaudière à bûches	✗	1 569 € <sup>(2)</sup>	✗	1 239 € <sup>(2)</sup>	✗	1 239 € <sup>(2)</sup>	✗	1 239 € <sup>(2)</sup>	
	Chaudière à granulés	✗	750 €	750 €	500 €	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	
	Insert cheminée	1 250 €	1 147 € <sup>(2)</sup>	883 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	
	Poêle à bûches	✗	1 250 €	1 147 € <sup>(2)</sup>	883 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	706 € <sup>(2)</sup>	
	Poêle à granulés	✗	1 200 €	800 €	400 €	✗	✗	✗	✗	
	Pompe à chaleur air/air	975,23 €	✗	769,92 €	✗	769,92 €	✗	769,92 €	✗	✓
EAU CHAUFFÉE SANITAIRES	Pompe à chaleur air/eau	5 000 €	5 962 € <sup>(2)</sup>	4 000 €	4 783 € <sup>(2)</sup>	3 000 €	4 783 € <sup>(2)</sup>	4 783 € <sup>(2)</sup>	4 783 € <sup>(2)</sup>	
	Chauffe-eau thermodynamique <sup>(4)</sup>	1 200 €	✗	800 €	✗	400 €	✗	✗	✗	
	Pompe à chaleur géothermique (eau/eau)	11 000 €	6 519 € <sup>(2)</sup>	9 000 €	5 230 € <sup>(2)</sup>	6 000 €	5 230 € <sup>(2)</sup>	5 230 € <sup>(2)</sup>	5 230 € <sup>(2)</sup>	
	Système solaire combiné	10 000 €	5 560 € <sup>(2)</sup>	8 000 €	5 560 € <sup>(2)</sup>	4 000 €	5 560 € <sup>(2)</sup>	5 560 € <sup>(2)</sup>	5 560 € <sup>(2)</sup>	
	Chauffe-eau solaire	4 000 €	✗	3 000 €	✗	2 000 €	✗	✗	✗	

Attention : Seuls les textes réglementaires font foi. Le cumul des aides est plafonné en fonction du niveau de revenus. Montants maximums des Primes Effy pour des travaux réalisés par un Partenaire Effy sous réserve d'éligibilité et du respect des Conditions Générales de Vente de l'Offre Liberté. Document non contractuel. Voir les conditions complètes sur Effy.fr. Pour les autres aides voir les réglementations en vigueur. (1) En remplacement d'un appareil indépendant de chauffage fonctionnant au charbon. (2) En remplacement d'une chaudière à condensation ou hors condensation fonctionnant au fioul, au gaz ou au charbon. (3) Disponible pour une surface à isoler plafonnée à 100m<sup>2</sup>.

### Travaux de rénovation globale :

De son côté, le guichet pour la rénovation globale réouvre, dès février, pour toutes les catégories de ménages, y compris les ménages aux revenus modestes, intermédiaires et supérieurs.

Depuis juin 2025, seuls les ménages aux revenus très modestes (TMO) pouvaient déposer leur dossier.

Les nouvelles conditions, déjà valables lors de la réouverture partielle le 30 septembre 2025, sont les suivantes :

- Seuls sont éligibles les logements classés E, F ou G avant travaux.
- Le plafond de dépenses est réduit à 30 000€ HT pour un saut de 2 classes ; et à 40 000€ HT pour un saut de 3 classes.

- Pour les ménages à revenus intermédiaires, le montant des aides couvrira jusqu'à 45 % du coût total des travaux. Pour les ménages à revenus supérieurs, le taux est de 10 %.
- Pour les ménages modestes et très modestes, les taux restent inchangés (respectivement 80 % et 60 %).
- Suppression de la notion de saut de 4 classes dans le parcours accompagné ainsi que du bonus sortie de passoire énergétique.

## **MaPrimeRénov' rénovation globale : plafonds de dépenses et montant de l'aide 2026**

Ménages aux revenus très modestes						
Classe énergétique APRÈS travaux						
F	E	D	C	B	A	
Montant de l'aide : 80 % du coût des travaux HT						
X	24 000€ max		32 000€ max			
X	X	24 000€ max		32 000€ max		
X	X	X	24 000€ max	32 000€ max		

  

Ménages aux revenus modestes						
Classe énergétique APRÈS travaux						
F	E	D	C	B	A	
Montant de l'aide : 60 % du coût des travaux HT						
X	18 000€ max		24 000€ max			
X	X	18 000€ max		24 000€ max		
X	X	X	X	18 000€ max	24 000€ max	

  

Ménages aux revenus intermédiaires						
Classe énergétique APRÈS travaux						
F	E	D	C	B	A	
Montant de l'aide : 45 % du coût des travaux HT						
X	13 500€ max		18 000€ max			
X	X	13 500€ max		18 000€ max		
X	X	X	13 500€ max	18 000€ max		

  

Ménages aux revenus supérieurs						
Classe énergétique APRÈS travaux						
F	E	D	C	B	A	
Montant de l'aide : 10 % du coût des travaux HT						
X	3 000€ max		4 000€ max			
X	X	3 000€ max		4 000€ max		
X	X	X	X	3 000€ max	4 000€ max	

## **Financer ses travaux de rénovation énergétique : les autres dispositifs disponibles**

**Les primes Effy (CEE)** restent cumulables avec MaPrimeRénov'. Elles sont particulièrement importantes pour certains gestes comme l'installation d'une pompe à chaleur (PAC).

Ces primes constituent la seule aide qui s'adresse aux ménages à hauts revenus, pour la réalisation de travaux monogestes.

Enfin, c'est la seule aide désormais mobilisable pour l'isolation des murs et les chaudières biomasses, sorties du périmètre de prise en charge MaPrimeRénov' par geste.

Effy propose également un **financement éco-PTZ**, directement intégré au parcours de rénovation et d'accompagnement. Cette solution permet de lever le frein financier des particuliers dont le reste à charge des travaux reste souvent élevés, même après déduction des aides. L'Éco-Prêt à Taux Zéro (éco-PTZ), qui couvre jusqu'à 50 000 euros de travaux, peut être complété si besoin d'un crédit affecté pouvant aller jusqu'à 75 000 euros, sur des durées flexibles (24 à 180 mois).

#### **FAQ sur le dispositif MaPrimeRénov'**

##### **Pourquoi la rénovation globale vaut-elle encore le coup aujourd'hui ?**

Oui, la rénovation globale reste le parcours qui permet d'améliorer le plus durablement la performance et le niveau de confort d'un logement. Pour faire face au coût de ces travaux, le parcours accompagné en rénovation globale est particulièrement intéressant pour les ménages aux revenus très modestes (TMO), modestes (MO) et intermédiaires (INT). Les montants d'aides mobilisables via MaPrimeRénov' sont très importants et peuvent couvrir jusqu'à 80 % du montant des travaux.

Pour les ménages aux hauts revenus, il est préférable d'envisager un cumul de travaux monogestes.

##### **Le guichet d'aide MaPrimeRénov' peut-il potentiellement de nouveau fermer ?**

Oui, s'il y a un afflux de dossiers trop important. C'est pourquoi Effy encourage vivement les Français à faire la demande dès que possible lors de la réouverture du guichet.

**Existe-t-il des gestes et/ou des catégories de foyers qui ne sont plus aidés par MaPrimeRénov' ?**

Oui, les logements classés A, B, C ou D ne sont plus aidés en rénovation d'ampleur. Tout comme les travaux monogestes pour les chaudières biomasse et l'isolation des murs.

[\*\*CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER LE TABLEAU COMPLET DES AIDES 2026\*\*](#)

**À propos d'Effy**

Effy est le spécialiste de l'efficience énergétique de la maison. Depuis plus de 17 ans, nous accompagnons les propriétaires dans la transformation de leur maison en cocons confortables, économiques et durables. Grâce à une expertise reconnue, des solutions sur-mesure et un réseau de plus de 5000 artisans engagés, Effy s'impose comme un acteur clé de la rénovation énergétique en France. Notre mission : faire avancer le progrès énergétique, maison après maison, pour bâtir un avenir plus responsable et plus heureux.